



COMMUNIQUE DE PRESSE

ONUB/PIO/PR/48/2005

14 janvier 2005

«L'ONUB est ici pour appuyer les Burundais; le processus de paix demeure avant tout celui des Burundais.»

Bujumbura, Burundi- Madame Carolyn McAskie, Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi a présenté ses vœux à la presse et a profité de l'occasion pour se féliciter de l'état d'avancement du processus électoral en dépit du retard dans l'exécution du calendrier initialement prévu par la CENI. Le RSSG a tenu toutefois à souligner que ces retards se justifient « pour des raisons techniques ». *L'objectif final devait-elle préciser, est d'assurer des élections justes, libres et transparentes*. Le RSSG a rappelé que le mandat de l'ONUB visait à appuyer les institutions burundaises dans la mise en oeuvre des tâches prévues dans le cadre des accords signés. De ce fait, la mission n'entend pas se substituer aux burundais dans l'organisation du processus électoral en cours.

S'agissant du processus de désarmement, elle a noté les lenteurs enregistrées dans ce domaine et a cependant fondé son espoir sur les différentes consultations en cours sur diverses questions ajoutant que l'ONUB n'était pas au Burundi pour pousser les burundais à aller trop vite, mais pour les appuyer en travaillant avec eux et les aider à résoudre certaines questions clés.


A propos d'éventuels amendements que le gouvernement pourrait porter à la Constitution intérimaire, ce qui de l'avis d'un journaliste pourrait mettre en péril l'Accord de paix d'Arusha, Mme McAskie a réitéré la position des Nations Unies qui consiste à appuyer les burundais, le processus constitutionnel étant interne au Burundi. La constitution intérimaire est venue comme solution provisoire entre la fin de la période de transition et l'adoption de la constitution post transition. Ceci est le résultat d'un consensus entre burundais avec l'aval de la région dont les Nations Unies ont pris acte. Pour Mme McAskie, cet esprit doit continuer à prévaloir « *Si pendant les discussions entre burundais il ressort qu'il y a nécessité d'opérer des amendements à la constitution, c'est aux burundais de décider de la suite sur la base d'un consensus politique* ». Et d'ajouter : « *Notre rôle est de nous assurer de l'approche* ».

A la question de savoir pourquoi les Accords de paix d'Arusha ne permettent pas aux présidents ayant géré la période de transition de se porter candidats aux premières élections présidentielles, elle a répondu que c'est une pratique au niveau internationale de faire en sorte que ceux qui ont conduit la transition ne se présentent pas aux élections post transition pour éviter que la transition ne soit gérée dans le sens de la reconduction de ces dirigeants.

Quant aux éventuelles conséquences que ces amendements pourraient avoir sur l'Accord d'Arusha, elle a expliqué que « *les Accords d'Arusha n'avaient pas prévu une Constitution, ni de transition ni provisoire; la période de transition a été prolongée, la Constitution a été changée, mais les Accords d'Arusha sont toujours en vigueur jusqu'à l'élection de la nouvelle Assemblée Nationale* ». Elle a néanmoins noté que cette question serait à l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission de Suivi de l'Application de l'Accord de paix d'Arusha, CSA, prévue du 24 au 25 janvier 2005.

CONTACT: Isabelle ABRIC

**Chef Information Publique, Porte-parole,
Chief Public Information, Spokesperson,**

 **Mobile: +257 853 444, ONUB: +257 24 80 09 to 14, via New York: +1-212- 963 2839/42; Fax: +257-21 28 68**

abric@un.org, publicinformation@un.org,



ONUB
Opération des Nations Unies au Burundi
United Nations Operation in Burundi

Abordant l'état d'avancement du processus de cantonnement, elle a qualifié d'« *encourageant* » le pas franchi dans ce secteur notamment avec la promulgation des récents décrets instituant la Force de Défense Nationale et la nomination de hauts responsables de l'état-major, ainsi que le décret sur les sites de cantonnement.

Interrogée sur les reports du référendum par la CENI, elle a répondu que la gestion d'une élection est un processus qui requiert des moyens. Elle a poursuivi en disant que la CENI a sorti un calendrier, mais étant donné l'état de préparation au niveau du pays, « *le calendrier était irréaliste* », toutefois, a-t-elle précisé « *nous pouvons accepter ces délais pour être sûr que le processus soit mené à bien* ».


S'agissant de la contribution de l'Unité électorale de l'ONUB pour pallier au « manque d'expérience » de la CENI burundaise dans la préparation des élections, Mme McAskie a rappelé l'assistance technique et logistique fournie par la mission. Dès le début, l'unité électorale a travaillé de très près avec la CENI et l'ONUB a été mise à contribution pour la distribution du matériel électoral. Cependant, elle a tenu à souligner que « *l'ONUB ne pouvait pas se substituer à la CENI, son mandat étant simplement de l'appuyer. Le processus demeure avant tout celui des burundais* ».

En ce qui concerne une éventuelle action de l'ONUB dans le cadre du désarmement des combattants du FNL-Palipehutu, Carolyn McAskie a répondu que le mandat de l'ONUB est d'appuyer dans le processus de désarmement. « *Si les FNL entrent dans le processus de désarmement burundais, cela nous reviendra de travailler avec eux pour le désarmement, mais nous n'avons pas le mandat d'aller les chercher sur le terrain et de les désarmer* ».

A propos de la précarité alimentaire qui prévaut dans les provinces du nord du pays, particulièrement à Kirundo, le PAM a reconnu que la situation à Kirundo était alarmante et qu'il y régnait une disette sérieuse. Le PAM continue son intervention dans ces provinces, en collaboration avec le gouvernement, les ONGs nationales et internationales, les agences des Nations Unies et d'autres intervenants. Selon M. Milisic, au cours de ce mois de janvier le PAM va distribuer des vivres en provinces Kirundo et Muyinga. Pour rappel, au cours de l'année 2004, 7 000 tonnes de vivres ont été distribuées dans la seule province de Kirundo. En plus de cette aide, des missions d'évaluation sont régulièrement dépêchées à travers le pays, et il a été déjà constaté que 16% de la population était vulnérable et avait besoin d'être aidée. Mais également, 68% de la population est au seuil de la situation de vulnérabilité et le moindre choc peut la rendre vulnérable d'où la nécessité d'être prêt à assister toutes ces personnes comme cela a été le cas les dix dernières années au cours desquelles, en plus de l'aide alimentaire, des centres nutritionnels thérapeutiques installés dans toutes les provinces du pays ont été d'un grand secours pour les populations souffrant de maladies dues à une carence alimentaire. Le PAM a aussi fait savoir que son budget annuel au Burundi était de 40 à 45 millions de dollars, mais pour 2005, cela est de 37,5 millions de dollars.

CONTACT: Isabelle ABRIC

**Chef Information Publique, Porte-parole,
Chief Public Information, Spokesperson,**

 **Mobile: +257 853 444, ONUB: +257 24 80 09 to 14, via New York: +1-212- 963 2839/42; Fax: +257-21 28 68**

abric@un.org, publicinformation@un.org,